L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES SOIRS PAR
JÉROME BAYON.

SAMEDI, (MATIN) 30 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentants:

ZÉPHIR CANONGE.	ANTONIO DUCROS.
WM. F. DUPLESSIS.	S. D. DIXON.
E. A. CANON.	B. MARIONY.

FELIX LABATUT.

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres.☜

ANTONIO DUCROS.	J. M. KENNEDY.
ZÉPHIR CANONGE.	E. MAZUREAU.
E. A. CANON.	CHS. F. DAUNOY.
J. R. STERRETT.	ALBERT HOA.
S. D. DIXON.	L. PIERCE.
WM. F. DUPLESSIS.	D. AUGUSTIN.
F. LABATUT.	LOUIS ALLARD.
B. MARIONY.	J. LALLANDE.
J. R. GRYMES.	

INTÉRIEUR.

NOUVELLE ORLÉANS, 30 juin.

Nous avons parcouru les documens soumis au congrès, relatifs à l'ouverture de canaux entre la rivière Chipola et la baie St. André, et de Matanse à la rivière Halifax, dans le territoire de la Floride, Nos côtes de l'Atlantique, par leur formation particulière, paraissent d'autant plus propres au cabotage intérieur, qu'ells perdent de leur aspect pittoresque et majestueux. Dans une étendue considérable de ces côtes, des bancs de sable, des îles et des récifs bordent, à une distance plus ou moins grande du rivage, des baies, des soudes et des passages qui, en les liant par quelques canaux, pourraient être changés en une immense ligne navigable, qui serait on ne peut plus utile au cabotage, et qui, en outre, pourrait être mise à l'abri des tentatives des vaisseaux ennemis. Si ce projet était réalisé,—et il est difficile d'en signaler un qui mérite plus d'attirer l'attention d'un gouvernement qui va bientôt se trouver *embarrassé* d'un excédent de revenu,—il offrirait en cas de guerre de grandes facilités à notre navigation intérieure et une étendue prodigieuse qui n'est égalée nulle part.

C'est à une partie de cette navigation, celle des côtes de la Floride occidentale et à travers la péninsule, que les documens dont nous avons parlés sont relatifs. Les rivières Chipola et Appalachicola, si elles étaient, avec leurs affluents, jointes à la baie St.-André ouvriraient aux productions d'une florissante contrée qui s'étend bien loin au nord, un nouveau débouché dans le golfe du Mexique. Ce canal peut-être exécuté à peu de frais. A ce projet se rattache celui d'étendre la navigation intérieure à l'ouest de le Nelle.-Orléans jusqu'à 350 milles, à l'est, à travers la péninsule de la Floride, et ainsi jusque dans l'Atlantique. Pensacola, l'une des stations navales du gouvernement, se trouverait compris dans cette navigation, qui offrirait au commerce de l'union un passage à l'abri de l'île de Cube et des flottes ennemies, et où l'on n'aurait à redouter ni les pirates, ni les périls de la navigaton du golfe, ni les retards occasionnés par les courants qu'on y trouve. Le délégué de la Floride, M. White, poursuit avec zèle et intelligence l'accomplissement de ce projet.

De la formation de cette ligne continue il pourrait résulter de grands avantages, en ouvrant, au nord, un débouché dans le golfe à une partie des eaux du Mississipi. La distance qui séparé la Nouvelle-Orléans de la mer se trouverait ainsi abrégée, on se débarrasserait de la superfluité des eaux si dangereuse pour les levées; et les marais, desséchés deviendraient cultivables et moins malsains. Il y a dans le delta du Mississipi des millions d'acres de terre, qui, ainsi desséchés, seraient propres à la culture de la canne. Quant au canal à travers la Floride Orientale, on dit que la distance à travers la péninsule est de quatre-vingt-dix milles, et que la longueur du canal ne serait que de *douze*, ou tout au plus de *dix-huit milles*. Et en même temps, la nature du sol n'offre pas d'obstacles sérieux.

Ce sont des entreprises de cette espèce, d'une conception vaste et féconde en résultats, mais praticables à peu de frais, qui appellent l'attention du gouvernement de l'union. A notre sens, l'emploi de la fortune publique à des objets aussi éminemment nationaux, est bien plus digne d'ambition que la vaine gloire de payer quelques millions de dette dans tel ou tel mois, sous telle ou telle présidence. La prospérité publique est aussi désirable que les moyens de défense: nous avons sagement dépensé des millions pour ceux-ci; il ne serait pas moins sage d'en consacrer quelques-uns à faciliter les développemens de celle là.

M. l'Editeur.

Quelques personnes pensent que la fermeté qu'a montrée M. Canon dans le Conseil, relativement à l'ordonnance sur le cimetière, peut nuire à sa candidature dans l'élection prochaine des représentans. Nous sommes, au contraire, du nombre de ceux qui, sans partager ses opinions, ont conçu de l'estime pour son caractère, à cause de l'indépendance dont il a fait preuve; et non seulement nous lui donnerons nos voix, mais nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour assurer son élection. PLUSIEURS ELECTEURS.

Nouvelles Importantes.

Le courrier du nord arrivé hier dans l'après-midi, nous a apporté des nouvelles d'Angleterre de la plus haute importance; reçues à New-York par le navire *Marmora*, parti de Liverpool le 14 mai.

Le *Bill de Réforme* a été rejeté à la chambre des Lords, à une majorité de quarante voix. Cette nouvelle a été reçue à Liverpool le 13; des placards ont été immédiatement affichés dans les rues, ayant pour titre ces mots: A BAS LA CHAMBRE DES LORDS. Le roi ayant refusé de signer les patentes des nouveaux pairs que lord Grey voulait créer pour faire adopter le bill, tous les ministres ont donné leur démission. On devait former un nouveau cabinet, à la tête duquel serait placé le duc de Wellington. Une assemblée du peuple a eu lieu à Birmingham, où se trouvaient réunis environ deux-cent-mille individus, qui ont pris la résolution de ne point payer de taxes.

Le navire *Britannia*, arrivé quelques heures après le *Marmora*, a apporté des journaux d'un jour plus frais. Ils confirment ces nouvelles et annoncent la nomination de lord WELLINGTON à la place de premier ministre.

Les nouvelles de France ne sont pas d'un grand intérêt. Le gouvernement avait reçu des dépêches de la Grèce, annonçant un mouvement révolutionnaire dans ce pays. Capo-d'Istrias a été obligé de se refugier à bord d'un brick de guerre russe.

Il y a eu de nouveaux troubles à Grenoble.

La santé de Casimir Périer est loin d'être bonne.

Les journaux de New-York annoncent que le choléra s'est déclaré à Québec et à Montréal. Le *Mercury* de cette dernière ville, du 9, prétend même qu'il y a eu 15 cas de choléra, sur lesquels il est mort 7 personnes. Mais un premier rapport du bureau de santé contredit ces bruits; et aux dernières dates, ce corps était assemblé pour faire de nouvelles investigations, mais n'avait encore publié aucun autre rapport.

On rappelle que le comte Grey fut battu lors de sa première tentative en faveur du bill de réforme, dans un comité de la chambre, le 7 mai. Il était évident d'après ce qu'il dit vers la fin des débats, que sa première mesure serait de créer un nombre de pairs suffisant pour faire passer le bill. Et l'on avait peu de doute que le roi ne sanctionnât cette mesure, puisque le public, dans les deux hémisphères, avait été induit à croire que le premier ministre montrait plus d'hésitation dans cette affaire que S. M. elle-même.

Il paraît, du moins en ce qui touche le roi, que s'était une erreur. La discussion du bill avait été journée au 10 mai. Pendant ce temps, la demande fut faite au roi de créer des pairs, et les journaux qui étaient dans la confidence des ministres, annoncèrent que ces nouveaux membres étaient déjà nommés, que vingt-cinq fils aînés de pairs devaient être appelés le 10, que vingt-cinq autres pairs seraient nommés le 11, et qu'il en serait créé encore par la suite autant que le cas l'exigerait.

Un conseil de cabinet eut lieu le 8, et les ministres y consentirent de demander la création de nouveaux pairs, à moins de quoi ils renonceraient au bill de réforme. Cette décision fut portée à sa majesté, et au grand étonnement de toute la nation anglaise, après tout ce qui avait transpiré, *le roi refusa son consentement à la mesure proposée*; et, comme on pourrait le penser, ce *refus a mis fin au ministère whig*. Lord Grey n'est tendit pas le décret du 10 pour proclamer ce résultat; mais le 9, à l'ouverture de la séance, il annonça sa retraite et celle de ses collègues; voici comment un journal raconte ce fait:

"Le comte Grey, après avoir fait connaître d'où lui venaient les pétitions qu'il tenait à la main, dit:—Maintenant, Mylords, après ce qui s'est passé dans cette chambre lundi soir et le résultat des débats de cette nuit, vos seigneuries sont peut-être préparées à la nouvelle qu'il est maintenant de mon devoir de leur annoncer. Le résultat de cette décision était de nature à nous placer, mes collègues et moi, dans l'alternative ou de nous retirer immédiatement du service de S. M., ou d'offrir à S. M. le conseil, qui paraissait alors justifié par la nécessité, d'adopter telle mesure qui pût assurer le succès du bill de réforme qui est maintenant devant vos seigneuries; ou enfin, dans le cas où cet avis serait rejeté, d'offrir humblement notre démission. Mylords, après y avoir mûrement pensé, nous nous sommes arrêtés à ce dernier parti. Nous avons conseillé à S. M. ce que nous croyions qu'exigeaient le temps et les circonstances, et lui ayant fait connaître l'alternative dans laquelle nous nous trouvions, il a gracieusement accepté notre démission, en nous honorant en même temps de la plus entière approbation de nos services pendant que nous avons siégé dans les conseils de la couronne, et durant lequel tems nous avons obtenu de S. M. une confiance, et un appui dont je lui serai reconnaissant tant que je vivrai. Dans ces circonstances, Mylords, ayant donné notre démission, et cette démission ayant été acceptée, nous ne retenons nos places que jusqu'à ce que nos successeurs aient pu être nommés; par ces raisons, Mylords, je pense que vous trouverez convenable que nous ne poursuivions aucune affaire publique, sur laquelle il pourrait exister quelque différence d'opinion, ou quelque discussion, jusqu'à ce qu'une nouvelle administration soit formée. En conséquence, je me propose de ne point demander demain la continuation de la discussion du bill de réforme."

Le roi se rendit à Londres le 12 au soir, jour où le duc de Wellington a été nommé premier lord de la trésorerie, et a baisé la main de S. M. en prenant les fonctions de premier ministre.

Les journaux du 14 au soir et ceux du 15 au matin, annoncent que la nouvelle administration est formée, mais les noms n'ont pas transpiré. M. Baring, disait-on, était nommé chancelier de l'échiquier, et lord Lyndhurst est rappelé à la chancellerie.

Le jeudi soir, lord Ebrington fit motion dans la chambre des communes, tendant à présenter à S. M. une adresse, pour lui représenter humblement le profond regret qu'avait éprouvé cette chambre en apprenant le changement qui venait d'avoir lieu dans les conseils de la couronne, et la retraite des ministres dans lesquels cette même chambre continuait à garder la plus entière confiance. Les termes de cette représentation sont pleins de dignité, d'énergie et d'indépendance; c'est le langage d'un peuple libre, blessé dans ce qu'il a de plus cher; en parlant du bill de réforme, il est dit:

"Cette chambre croit de son devoir d'informer S. M. et son gouvernement, que ses sujets attendent avec un vif intérêt et une profonde anxiété le résultat de ce bill; et elle ne saurait déguiser à S. M. la crainte qu'elle éprouve que toute tentative pour le dénaturer ou en diminuer l'effet, et qui aurait du succès, ne fût suivie du plus grand désappointement et du plus grand malheur.

"En conséquence, cette chambre, par son vif attachement à la couronne et au gouvernement, se voit forcée de demander humblement à S. M., mais avec une profonde conviction, de n'appeler dans ses conseils que des hommes qui soient disposés à obtenir l'adoption, avec toutes ses dispositions essentielles, du bill pour la réforme de la représentation nationale qui a passé dernièrement à cette chambre."

MM. A. Baring, Robert Peel et C. Wetherell sont opposés à cette motion. Elle a été soutenue par lord Althorp, M. Hume, lord Morpeth, M. Robinson, lord Lando, MM. O'Connel, Macauley, Street et Schonsaur.

La question ayant été mise aux voix, le résultat a été connu ainsi—Pour l'adresse, 288 voix; contre, 206—Majorité pour, 80.

M. Hume, dit le *Times*, en traçant l'historique du bill de réforme depuis le premier moment où il fut annoncé jusqu'à ce jour, s'est efforcé de prouver que les ministres du roi, ou le roi lui-même ont agi avec *duplicité*, en ne prenant pas, ou ne permettant pas de prendre le seul moyen qui pût en assurer le triomphe. Mais, dit ce journal, l'honorable membre a fait observer que ce reproche ne pouvait s'adresser aux ministres, qui ont résigné parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de poursuivre, et qu'il était inutile d'envisager l'autre côté de la question. Ce membre a proposé de suspendre les subsides au gouvernement, jusqu'à ce que des mesures aient été prises pour assurer au peuple la jouissance de ses droits.

Le *Times* recommande ouvertement au peuple et à la chambre des communes de refuser tout secours au gouvernement jusqu'à ce qu'un bill de réforme, même plus libéral que celui qui a été rejeté, soit adopté. Et ce journal ajoute que cet avis n'est pas inutile. "Partout le pays est prêt à le suivre. Londres a commencé. Hier, le Conseil Commun, dans une série de résolutions, chacune desquelles mérite les plus grandes louanges, par le bon esprit, l'énergie et le sens profond qui les distinguent, a déclaré que ceux qui ont conseillé à S. M. de rejeter la demande des ministres de créer de nouveaux pairs, *se sont montrés les ennemis de leur souverain, et ont mis dans un danger imminent LA STABILITÉ DU TRONE et la tranquillité et la securité du pays.*"

Le Conseil, dans ces circonstances déplorables, et comme moyen de procurer au peuple une réforme effective, "a résolu de présenter une pétition à la chambre des communes, pour l'engager à SUSPENDRE LES ALLOCATIONS au gouvernement, jusqu'à ce qu'une réforme de cette nature ait été obtenue."

Le Conseil a adressé des félicitations à lord Grey et ses collègues; et enfin, ce qui peut surtout donner une idée de l'opinion générale, "il a résolu qu'une commission choisie dans son sein *siégerait journellement*, pour faire un rapport sur LA MARCHE DE LA RÉFORME."

Dans la séance de la chambre des Communes du 11, M. J. Wood s'présenté une pétition de Manchester, rédigée par suite de la défaite des ministres et de leur démission. Cette pétition, dans l'espace de trois heures, a été signée par 35,000 personnes, et elle a été portée à Londres en 17 heures, par une députation. Cette pétition a pour objet de demander à la chambre *de ne faire aucune espèce d'allocation, jusqu'à ce que le bill de réforme soit devenu loi.*

Dans la même séance, M. O'Connell a vivement appuyé cette pétition, et a annoncé qu'il en avait reçu une autre de Birminaham, portant 100,000 signatures, qu'il présenterait incessamment.

Le duc de Reichstadt, dont quelques journaux européens avaient annoncé la mort, paraît n'avoir pas même été malade. Les dernières nouvelles de France annoncent que ce jeune prince va se rendre en Italie, *sous le prétexte d'y rétablir sa santé.* Quels peuvent être les desseins de l'Autriche en permettant ce voyage du fils de Napoléon? Une dynastie à laquelle se rattachent tant de souvenirs glorieux serait-elle rendue à la France? Ces armées rassemblées depuis long-temps en Italie doivent-elles servir d'avant garde au roi de Rome?

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.

Assemblée soudaine et spontanée des réformistes de Birmingham et des environs.

BIRMINGHAM, 10 mai.

Il est à peine possible de s'imaginer l'irritation dans laquelle la ville de Birmingham a été jetée par le rejet du bill de réforme par la chambre des lords et la démission des ministres. Les anti-réformistes de Londres peuvent affecter de regarder cela avec mépris, mais s'ils avaient été présents à Birmingham aujourd'hui, nous sommes persuadés qu'un sentiment différent se serait emparé de leur esprit.

Dans cette ville, il n'y a qu'un sentiment ferme, fixe et déterminé, qu'il est impossible de changer. Nous sommes moralement certains que si le bill n'est pas adopté, le peuple ne paiera pas de taxes. C'est ce qu'il a décidé. Dès 11 heures, hier, les fenêtres portaient un placard imprimé, dont voici la copie:

AVIS!

IL NE SERA PAS PAYÉ DE TAXES ICI
JUSQU'A CE QUE
LE BILL DE REFORME SOIT ADOPTÉ.

Le nombre des habitants qui se sont assemblés hier à Newhall-Hill s'élevait certainement à plus de cent mille. L'espace où ils étaient réunis, qui occupe plus de 6 acres, était littéralement plein, et, comme lundi, *le sommet des collines voisines* et les toitures des maisons étaient couverts de monde. Il est vraiment étonnant qu'un aussi grand nombre d'hommes aient pu se réunir si spontanément, et cependant en quatre heures de temps.

6 heures du soir. L'assemblée vient de se dissoudre, et quoique depuis deux heures le peuple ait commencé à se retirer, craignant pas pouvoir à entendre les délibérations, néanmoins la foule qui passe durant nos fenêtres est vraiment effrayante. Cependant, tout est tranquille. Ce peuple, convaincu de sa force, n'éprouve aucune crainte pour le bill. Il sait qu'il peut le prendre quand il voudra, si les pairs le lui refusaient.

LONDRES, 14 mai.

Bureau du Times, 7 heures A. M.

Nous avons reçu les journaux de Paris de dimanche, et une lettre de notre correspondant. Le gouvernement français avait reçu des dépêches de la Grèce portant les détails d'un mouvement révolutionnaire contre le gouvernement de Capo d'Istrias qui avait été dissous par la force. Capo-d'Istrias lui même avait été obligé de se réfugier à bord d'un brick Russe, qui depuis, l'on croit, a fait voile pour les îles Ioniennes.

On ne dit rien dans ces journaux concernant les passagers à bord du Charles Albert, ni de l'affaire entre le 35me regiment et les habitans de Grenoble. Le Moniteur dit pourtant qu'à Grenoble la tranquillité avait été rétablie.

Les bulletins concernant le cholera montrent que samedi il était mort dix personnes de moins que le jour précédent.

D'autres journaux encore rendent un compte bien triste de l'état de santé de M. Périer.

FRANCE.

PARIS, 11 Mai.

(Bulletin sanitaire.)

Morts dans les hôpitaux 29; dans les maisons particières 18; total 47: dix de plus qu'hier, mais on doit observer que parmi les morts se trouvaient huit vieillards venant de Bicêtre. Morts par cause d'autres maladies 37; malades reçus à l'hôpital 59; renvoyés et guéris 74, 21 de plus qu'hier. Lits vides, 2372. Nombre des malades restants dans les hôpitaux et les infirmeries 1196.

PARIS, 11 Mai.

Nous sommes tellement occupés de la défaite de votre ministère et des conséquences probables qui doivent en résulter pour l'Angleterre, la France, et en vérité, pour l'Europe en général, que nous n'avons pas le tems de donner notre attention aux importantes nouvelles qui nous viennent de tous côtés, et qui dans peu de mots vous présenteront un aspect bien sombre.

Vous devez vous rappeler que le Moniteur de mardi disait presque que la dame prise à bord du bâteau à vapeur le *Charles-Albert*, était la duchesse de Berri; que le dit bateau fut conduit dans le port de Toulon, que des ordres avaient été donnés pour le conduire à Ajaccio en Corse, avec les prisonniers. Qu'on ne s'était pas encore assuré de l'identité de la duchesse, et que lorsqu'on en serait certain on l'enverrait en Ecosse &c. Hier, le Moniteur a ajouté ces mots: la dame en question, n'était pas la duchesse de Berri.

Dans ces trois derniers jours, nous avons eu des changements effrayans dans la température. Lundi dernier nous avons eu 83 ½ degrés de chaleur (Fahrenheit.) Hier matin, d'après le même thermomètre 43 ½, ce que est une diminution de 40 ½ degrés dans 69 heures.—A 5 heures du matin, aujourd'hui, la température était de 45; maintenant, midi, de 52 degrés.

PARIS, 12 mai.

Nous sommes toujours absorbés par les affaires d'Angleterre, et nous n'avons pas malheureusement, dans les intérêts de notre pays quelque chose de flatteur qui puisse faire compensation pour le sombre aspect de vos nouvelles et les tristes pressentimens auxquels elles donnent lieu. Des troubles sérieux ont eu lieu à Grenoble, mais le gouvernement n'a pas jugé prudent d'en faire l'aveu avant que les journaux de l'opposition n'en eussent donné la nouvelle. En conséquence, le Moniteur de ce jour annonce que par dépêches télégraphiques, on a reçu la nouvelle qu'une nouvelle rencontre avait eu lieu entre les soldats du 35me régiment et les citoyens, que cinq personnes avaient été blessées, et qu'à neuf heures du soir la tranquillité avait rétablie.

PARIS, 12 mai. (3 *heures.*)—Les fonds dans ce moment baissent, étant à un demi pour cent de moins qu'hier à la clôture. Il n'y a pas de nouvelles, excepté un malaise extrême. Les changements éprouvés dans la température, je regrette de le dire, ont eu l'effet de produire une augmentation dans le nombre des attaques du cholera, jusqu'au nombre de 74, 10 de plus que la veille.

Expédition de Don Pédro. Ainsi que nous nous y attendions, la nouvelle de la prise de Madère, le 20 avril, par la flotte de Don Pédro, n'a pas été confirmée. Une gazette de Londres rapporte ce qui suit: "On a reçu de Madère, aujourd'hui, des nouvelles du premier de ce mois. L'amiral Sartorius avait repris le blocus et avait capturé plusieurs petits bâtiments chargés de grains et de provisions, et qui faisaient route vers Porto Santo.

MADÈRE, 26 avril—La Martha, de Liverpool, est arrivée le 8 de ce mois, mais l'escadre de Dona Maria ne lui a pas permis d'entrer avec des provisions, ainsi elle débarqué, à Porto Santo, 800 barils de farine dont l'escadre s'est emparée et qu'on à mis en dépôt jusqu'à ce que les affaires soient arrangées, ce que nous espérons que fera Don Pédro en personne, la semaine prochaine. Notre gouverneur qui vient d'être crée comte de Madère par Don Miguel, parle avec confiance de contenir l'île; mais si Don Pédro vient avec les forces dont on parle, je crois qu'il n'y aura pas de combats pour s'emparer du pays.

TERCERE, 25 avril.

L'amiral arrive de Madère à bord du brick Comte Villaflor de 18 canons. Il était parti d'ici depuis cinq semaines avec l'intention de s'emparer de l'isle de Porto Santo près de Madère; elle fut prise par la goëlette Tercerre de 8 canons, capitaine Otey; qui ranges son navire près des batteries, lacha une bordée et fit une descente avec tout son monde, montant à 50 hommes. Ils marchèrent vers le fort et un instant après l'affaire fut terminée. La frégate Maria Seconde alors apperçut un navire qui sortait de Madère, on lui donna la Chasse pendant trois jours sans pouvoir l'atteindre. Le second jour on avait jeté tous les canons par dessus bord, ou découvrit que c'était un des batiments de Don Miguel portant 24 canons. Nous ne comptons pas faire voile pour Lisbonne avant le 20, les troupes ne pouvant pas être prêtes avant ce tems. Nous devons embarquer 15,000 hommes; les troupes anglaise sont dans un état parfait. Tous les transports sont arrivés au nombre de vingt grands navires et tous nos hommes sont animés du meilleur esprit.

OCCUPATION D'ALGER. EVACUATION D'ANCONE.

Les publications insultantes pour la France auxquelles se livre, depuis quelque temps, la *Gazette d'Augsbourg*, acquièrent une grande importance par le silence que le ministère observe à leur égard. Les articles de la *Gazette d'Augsbourg* sont reproduits et commentés par les feuilles absolutistes de Berlin, de St.-Pétersbourg, de La Haye, et même par les journaux ministériels anglais, et comme nos propres feuilles officielles se taisent, il demeure établi que ministère du 13 mars est le jouet de la diplomatie européenne. C'est à qui fera les meilleures plaisanteries sur cet aveugle effréné de la paix qui a conduit le ministère à s'aller jeter dans Ancône comme un étourdi, à s'engager dans une bravade qu'un cabinet non partisan de la paix ne se fût pas permise. On ne conçoit rien à cette politique qui sacrifie Alger, où nous sommes parfaitement établis, et va poser le pied sur un petit coin de l'Italie, tout exprès pour se faire prier poliment de repartir. On ne voit là qu'une gageure soutenue de prouver dans quelles incroyables contradictions peuvent tomber l'ignorance et la fatuité qui se prennent pour du génie. On hausse les épaules, et néanmoins on se promet de bien profiter de cette manie de tout perdre qui possède le gouvernement français. On dit à M. Perier: "Vous êtes fort, très fort; autrement comment pourriez-vous vous moquer aussi impunément des intérêts de votre pays?" M. Périer n'en veut pas davantage; il est fort. Il peut le bien, il peut le le mal, et surtout le mal. Il donne Alger pour éprouver si la France se fâchera; il déshonore à Ancône le drapeau tricolore, pour fermer la bouche au parti du mouvement, qui attribuait à son seul drapeau un ascendant irrésistible. Voilà qui peut s'appeler mettre la France et les partis à la raison. Certes nous sommes bien sages. L'Europe est elle contente?

Lorsqu'il fut question pour la première fois d'une expédition en Italie, et que nous apprîmes qu'un seul régiment en fesait les frais, nous pouvions à peine croire à une telle entreprise. Nous demandions ce que l'on allait faire en Italie avec trois mille hommes, quand la cour de Rome s'était mise, par la barbarie de ses soldats, au ban des gouvernemens civilisés, et que l'Autriche menaçante bordait le Pô avec soixante mille hommes. "Oh! nous répondirent les journaux ministériels, voilà précisément les avantages de ce système de paix que vous attaquez. Il vous faudrait, à vous, cent mille hommes pour aller en Italie protéger la liberté; il nous suffit, à nous, d'un régiment, parce que nous sommes habiles; parce que nous avons la confiance des cabinets, qui nous voient amis de l'ordre. Ainsi, l'intérêt de la France est que l'Autriche ne domine pas seule en Italie: eh bien, c'est avec le consentement de l'Autriche que nous allons jeter dans Ancône cette petite garnison destinée à balancer l'influence autrichienne. L'autre intérêt de la France, c'est que les Italiens des légations jouissent d'une liberté raisonnable: eh bien, c'est par le commandement exprès du pape que nous envoyons cette poignée de soldats, qui appuiera les justes réclamations des sujets du pape." Voilà ce que c'est que de savoir négocier, d'avoir M. de Talleyrand dans ses intérêts: on trompe tout le monde sans avoir l'air d'y toucher. On promet à l'Autriche et au pape qu'on va là dans leur intérêt, et l'on n'agit que dans l'intérêt de la France. Cette grosse finesse ne nous paraissait pas de nature à tromper l'Autriche et le gouvernement papal, et nous nous serions contentés d'en rire, si le ministère du 13 mars n'eût pas compromis ici avec lui le zèle de nos soldats et l'honneur du drapeau tricolore. En attendant l'événement, et sans connaître le fond des négociations alléguées par le ministère, nous soutinmes que le pape ne pouvait pas être contentant de cet envoi de trois mille hommes, et que M. de Metternich, à moins d'être devenu fou, n'avaient pu nous appeler à Ancône ou permettre que nous nous y établissions.

On prit acte de cette affirmation, et quand, par la hardiesse du commandant Gallois et du colonel Combes, notre détachement fut entré dans Ancône, "Eh bien! qu'en pensez-vous? nous dit-on; y sommes-nous? avons-nous la guerre? M de Metternich s'est-il mis en colère?" et puis toutes les phrases triomphantes par lesquelles un ministère a coutume de faire sentir l'opposition sa fortune et sa supériorité. Enfin nous étions désappointés. Le ministère du 13 mars avait mis garnison dans Ancône et remplit le double objet de sa politique; l'influence de l'Autriche était désormais balancée en Italie; les peuples étaient assurés d'obtenir une liberté raisonnable. Malheureusement le pape, qui n'était pas dans le secret, proteste; l'Autriche, qui ne pouvait avoir prié personne de venir balancer son influence en Italie, fait moins de bruit que le pape, mais exprime son mécontentement par des effets, double ses forces dans les légations, fait filer de l'artillerie, de la cavalerie, et jusqu'à un matériel de siège, sur Ancône. Bientôt on apprend que le commandant Gallois et le colonel Combes sont rappelés. L'opposition va droit au motif, et suppose que ce double rappel est une première satisfaction donnée au pape et à l'Autriche et que l'évacuation d'Ancône est réclamée. Dénégations hautaines de la part du ministère. Quand l'opposition devine, il y a toujours des gens autorisés à mentir pour rétablir la vérité. On repoussait donc avec indignation les conjectures de l'opposition. Mais, depuis que les journaux qui reçoivent les confidences du cabinet de Vienne ont parlé, le ministère a eu l'oreille basse. Silence profond, indifférence complète. On a méprisé ces gazettes étrangères; on ne croit pas devoir s'occuper d'elles. En attendant, les révélations vont leur train.

La *Gazette d'Augsbourg* nous entretenait, il y a deux jours, de l'*agonie du drapeau tricolore*, que, petit à petit, et lambeau par lambeau, on avait fait disparaître, disait-elle, de la citadelle d'Ancône. Hier, elle félicitait M. Périer de la magnanime modération avec laquelle il consentait à dépouiller la France de sa conquête d'Alger dans l'intérêt de la paix générale. Aujourd'hui, ce sont les conditions de l'évacuation d'Ancône que cette gazette nous fait connaître. A l'en croire, le saint-siége consentirait à rendre ses bonnes grâces à M. de Saint-Aulaire, à condition que le gouvernement français s'engagerait à retirer ses troupes d'Ancône aussitôt que les Autrichiens retireraient les leurs des légations. Les journaux ministériels ne vont pas manquer de dire: N'est-ce pas traiter les choses sur le pied de l'égalité? Nous avons déjà prouvé assez de fois que ce n'est pas là faire les positions égales, puisque l'Autriche peut envahir les légations en vingt quatre heures, tandis que nous ne pourons nous y présenter qu'en faisant des expéditions fort longues et fort coûteuses. L'Autriche serait ainsi toujours assurée de fatiguer notre patience et d'user nos ressources, à ce jeu d'allées et venues qui lui est si facile à elle, et, en definitive, elle demeurerait maîtresse du pays. Encore, si la proposition d'évacuer en même temps les légations était sérieuse!

Mais, savez vous ce que le saint siége entendrait par cet *en même temps?* En même temps voudrait dire que les Français partiraient d'abord, et les Autrichiens quinze jours après. Et si les Autrichiens, au bout de quinze jours, ne partaient pas? Oh! c'est différent, et le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* y pourvoit. Les Autrichiens seraient considérés comme devant partir dans les quinze jours quand le souverain pontife aurait notifié à notre ambassadeur que ce départ est en effet chose décidée, en sorte qu'au bout des quinze jours les Autrichiens resteraient ou partiraient, au gré du pape: nous n'aurions plus à nous en mêler. Voilà ce qui s'appelle traiter loyalement ce ministère, qui était allé en Italie dans le dessein avoué d'agir contre l'Autrithe et la cour de Rome avec l'apparence de les servir l'une et l'autre! Mais, nous le répétons, bien qu'il nous paraisse très vrai semblable que de telles conditions nous soient en effet proposées; bien que le rappel du commandant Gallois, du colonel Combes et la disparition du drapeau tricolore, arboré sur les murs d'Ancône, soient un commencement d'exécution de ce traité dont parle la *Gazette d'Augsbourg*, nous serons heureux de voir le ministère démentir la feuille allemande. Qu'il parle donc; qu'il s'explique, et sur cette cession d'Alger, et sur cette honteuse évacuation d'Ancône, dont les gouvernemens étrangers l'accusent ou prétendent qu'on l'accuse. Quant à nous, jusqu'à ce que les explications viennent, nous ne cesserons de solliciter l'opinion pour qu'elle les réclame avec nous.

(National.)

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE courade la farine fraîche est aujourd'hui de 85, 00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un escalin.

30 juin D. PRIEUR, Maire.

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1832.

CETTE Banque devant être fermée le mercredi 4 juillet, les billets qui seront dûs ce jour devront être retirés la veille, et les billets offerts à l'escompte devront être déposés le lundi 2.

30 juin R. CLAGUE, caissier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES soussignés ont transporté leur comptoir dans la rue Toulouse, No. —, où ils continueront à s'occuper d'affaires en commission et de la vente des denrées en tout genre, pour comptes des habitans.

Ils offrent à vendre du Vin rouge, Margaux, Médoc et St. Julien.

30 juin—1 PLICQUE & LE BEAU.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son magasin à l'enseigne des rues Chartres et Toulouse, où il offre à vendre les Marchandises suivantes:

150 barriques Vin de Marseille,
300 barils Vin sec de Malaga, *ayant droit au drawback.*
100 do. Vin doux do.
60 balles de Bonchons,
1000 caisses Vin rouge, Gruau La Rose, St. Julien, Médoc, Laffitte, St. Georges, &c.
100 paniers Champagne,
150 caisses Vin Muscat,
100 paniers Huile d'olive,
600 Damejeannes,
250 caisses Thé de Hyson,
150 do. Tabac à chiquer assorti,
100 barils Genièvre du nord,
50 do. Brandy do.
250 caisses Blanc de Baleine assorties,
100 barils Huile de Sperme,
20 pipes do. do.
80 caisses Chandelles de suif, assorties,
100 barils Whiskey, 100 sacs Café,
60 barils Beurre de l'Ouest, 50 barils Sucre en pain,
5 pipes Genièvre de Hollande, 1ère. qualité,
50 boucauts Sucre, 1ère. qualité, et un assortiment général de Comestibles.

F. H. PETITPAIN,
30 juin—1m Encoignure Chartres et Toulouse.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

Est parti marron, le griffe nommé LEON CE, âgé d'environ 14 ans, créole du pays, parlant françois et anglais, ayant le nez plat, une cicatrice au front, une à la lèvre et une autre grande au coude. Il est absent depuis mardi soir. On pense qu'il est parti sur une goëlette, pour l'autre bord du lac. Les capitaines sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord.

30 juin—☞

COUR DES PREUVES—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Marguerite Sainet, f. de c. l, et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par A. Dupin, exécuteur testamentaire de la dite défunte, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la Cour.
30 juin MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

GARDES DE LA LOUISIANE.

LA compagnie, conformément aux réglemens, devait prendre les armes dimanche, 31 du courant, mais attendu que les lois de l'état ne permettent pas à la milice de s'assembler la veille d'une élection, cette prise-d'armes est renvoyée jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre du comité.
29 juin C. MOREL, Secrétaire.

BEURRE FRAIS.—36 barrillets et 4 caisses contenant des jarres d'excellent Beurre frais de l'Ohio, en débarquement et à vendre par

28 juin STETSON & AVERY.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capit. MAYNARD, ayant une partie de son chargement engagée, partira dimanche 1er juillet. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.

28 juin Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR MADISONVILLE, (durant l'été,)

Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine RHODES, partira du Rail Road dimanche matin, à 9 heures, et reviendra à 7 heures du soir. Le dit bateau partira également du Rail-Road mercredi matin à 9 heures, et reviendra le lendemain. Les personnes qui voudraient partir dimanche, sont priées de se tenir prêtes pour entrer dans les chars à 8 heures un quart. 30 juin—5

PASSAGE POUR COWES.

Le beau navire MOGUL, capitaine BLAKE, peut recevoir commodément quelques passagers. S'adresser immédiatement à bord, ou à

29 juin STETSON & AVERY.

POUR BOSTON, (Fausse-bot.)

Le beau navire fin voilier HELENMAR, capitaine BAKER, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

28 juin STETSON & AVERY.

POUR LIVERPOOL.

Le navire (AI) SARAH & CAROLINE, capitaine PARKER, partira sans délai, ayant la majeure partie de son chargement engagée. S'adresser à LINCOLN & GREEN, ou à

28 juin BENJ. BOOTH & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire TACITUS, capit. Candler, commencera à charger dans quatre jours, et ayant une grande partie de son chargement engagée, il sera immédiatement expédié. S'adresser à bord, ou à

27 juin LINCOLN & GREEN.

POUR PHILLADELPHIE.

Le navire